

# Contrat de Rivière Haute-Sûre

Projet PACTE Haute-Sûre 003-WLL-2-3-001  
Programme Interreg IV A «Grande Région»



## Réunion Bureau du Comité de Rivière Haute-Sûre

<b>PROCES</b> VERBAL	<b>DATE</b> 29/11/2010	<b>HEURE</b> 10H A 12H	<b>LIEU</b> ESCH-SUR-SURE MAISON DU PARC NATUREL
-------------------------	---------------------------	---------------------------	--

<b>REUNION ORGANISEE PAR</b>	Coordinateur du Contrat de Rivière		
<b>TYPE DE REUNION</b>	Réunion ordinaire du Bureau du Comité de Rivière Haute-Sûre		
<b>OBJECTIF</b>	Etat d'avancement des projets, préparation du Comité de Rivière		
<b>ANIMATEUR</b>	M. SCHMITZ Claude		
<b>SECRETAIRE</b>	M. SCHMITZ Claude		
<b>PARTICIPANTS</b>	M. KRAUS Georges M. PAULY Charles M. ALBERS René M. GAASCH Marco	Syndicat des Eaux du Barrage d'Esch-sur-Sûre Commune de Winseler Commune de Boulaide Chambre d'Agriculture	
<b>EXCUSES</b>	M. NEU Jean-Pierre M. KREMER Paul M. KINTZELE Gilles	Particulier Administration des Eaux et Forêts Commune d'Esch-sur-Sûre	
<b>DOCUMENTS DISTRIBUES ET/OU ANNEXES</b>	✓ Ordre du jour détaillé ✓ Compte rendu du 24 août 2010 ✓ Etat d'avancement des projets		



## Rubriques à l'ordre du jour

[TEMPS IMPARTI]  
**120 MIN.**

[RUBRIQUE DE L'ORDRE DU JOUR]  
**ETAT D'AVANCEMENT DES PROJETS**

[PRESENTATEUR]  
**M. SCHMITZ CLAUDE**

### DISCUSSION

Le compte rendu du 24 août 2010 a été validé par le Bureau du Contrat de Rivière.

#### **Projet pilote « Commune sans pesticides »**

Réunion de travail avec la commune de Neunhausen le 30/09/2010 et préparation d'un cahier des charges. Le financement sera assuré par le projet « Réseau des parcs naturels ».

Le Bureau pense qu'il est indispensable de convaincre le personnel technique des communes. M. SCHMITZ Claude rajoute que la situation est différente selon les communes en ce qui concerne l'acceptabilité d'une démarche « sans pesticides », d'où l'intérêt d'un projet pilote. Il s'agit aussi d'élaborer une méthodologie, de trouver des solutions aux problèmes éventuels et d'étudier la viabilité de certaines techniques alternatives.

A long terme, il est prévu de transposer ce modèle aux autres communes de la région.

#### **Fiche d'information « Loscht op Natur »**

Présentation du N°8 « Sans pesticides » et d'un questionnaire sur le thème des pesticides.

Peu de retour sur les questionnaires, ce qui rend impossible d'en tirer des conclusions.

#### **Soirées d'information sur le Directive Cadre sur l'Eau et l'étude Reservoir Risk**

De manière générale, les soirées d'information se sont bien passées, accueillant en tout 96 personnes.

Le Bureau pense que la présentation sur le plan de gestion aurait pu être plus concrète. Il regrette également le manque de mise en relation des deux soirées.

M. SCHMITZ Claude fait remarquer toutefois que le taux de participation des personnes belges était très faible.

Le Bureau propose d'étudier la possibilité d'organiser une soirée supplémentaire en Belgique et notamment sur l'étude Reservoir Risk.

Le Bureau propose également d'envoyer des invitations plus personnalisées, notamment aux personnes cibles et aux partenaires du Contrat de Rivière.

#### **Colloque « Continuité écologique »**

Accueil de 130 personnes. Les présentations sont disponibles sur le site internet du Contrat de Rivière.

#### **Projet pilote « Tri sélectif » sur la plage de Liefrange**

Le projet a été lancé trop tardivement. En plus, la seconde moitié de la saison touristique n'était pas favorable en raison d'une météo maussade. Il est donc impossible de tirer des conclusions utiles. Pour ces raisons, il a été décidé de reconduire le projet en 2011.

#### **Présentation de la campagne « sans pesticides » au sein de l'OAI**

Une présentation de la campagne « ...sans pesticides » au sein de l'OAI a été faite le 8 novembre, en présence du président et du secrétaire de l'OAI. L'OAI a salué cette démarche et propose trois actions :

- Envoi d'une newsletter aux membres de l'OAI, notamment pour présenter la campagne « ...sans pesticides » et pour mettre à disposition les documents et présentations existants sur la thématique des alternatives aux pesticides.



- Organisation d'une séance d'information pour les membres de l'OAI. Cette séance aura lieu en début de l'année 2011. Il est prévu de présenter l'ouvrage sur les aménagements écologiques en voie d'élaboration par l'Administration de la Nature et des Forêts.
- Etudier la possibilité d'intégrer la thématique des pesticides et des aménagements écologiques à une formation à destination des ingénieurs et architectes.

## Présentation du WEBGIS

M. SCHMITZ Claude fait une présentation sommaire des fonctions du WEBGIS.

Le contenu de la base de données sera vérifié pendant les prochains mois.

M. SCHMITZ Claude invite les membres du Bureau à se familiariser avec l'outil et de notifier toutes les erreurs rencontrées. Le Webgis sera soumis à un contrôle complet avant publication officielle, qui est à prévoir pour le 1<sup>er</sup> trimestre 2011.

Une formation du personnel technique aura lieu le 2 décembre 2010.

Une présentation de l'outil WEBGIS sera organisée pour les communes, les syndicats et les acteurs du tourisme.

La gestion du WEBGIS restera dans les mains du Parc Naturel de la Haute-Sûre dans une première phase. Un module de gestion des utilisateurs permettra, dans une deuxième phase, de donner un accès type « administrateur » à plusieurs personnes.

Le WEBGIS contient actuellement une sélection de données de base. Ces données seront complétées au fur et à mesure.

## Préparation du Comité de Rivière

Le Bureau retient la date du 20 janvier 2010 pour le prochaine Comité de Rivière. Il aura lieu à 19h30 au sein de la Maison du Parc.

Ordre du jour :

- Etat d'avancement des projets (statistiques)
- Présentation de quelques « grands » projets dans différents domaines (à définir)
- Discussion sur les autres projets (réponse à des questions, demande info, etc.)
- Orientation des actions pour l'année 2011 (priorités sur les projets en cours, nouveaux projets ?)

MESURES A PRENDRE	PERSONNE RESPONSABLE	DELAI A RESPECTER
✓		
✓		

## Clôture de la réunion

DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE REUNION	A définir
REALISATION DU COMPTE RENDU	M. SCHMITZ Claude
DATE LIMITE POUR CORRECTIONS	Endéans les deux semaines après réception du compte rendu.